

■ **P. Bühler et M.-A. Fürst**, à Cossonay, CH-550-0119441-6, société en nom collectif, laiterie et alimentation générale (FOSC du 07.08.1989, p. 3288). La société en nom collectif 'P. Bühler et M.-A. Fürst' a été dissoute et est radiée suite à la sortie de l'associé Bühler Paul; Fürst Marie-Annick, jusqu'ici associée, en continue les affaires sous la raison individuelle **Marie-Annick Fürst**, conformément à l'article 579 CO. La titulaire Fürst Marie-Annick est désormais à La Sarraz.

Journal no 8331 du 09.08.2004
(02415002 / CH-550.0.119.441-6)